

## Extrait de : « **Compétences des assistants pédagogiques en réseau Ambition Réussite** »

en lien avec le référentiel de compétences du professeur des écoles IUFM Angoulême

COMPÉTENCES	
I - AGIR EN FONCTIONNAIRE DE L'ÉTAT ET DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE	<b>B- Il agit dans le cadre des obligations réglementaires et des textes officiels.</b> Article 9 du contrat signé lors du recrutement en qualité d'assistant pédagogique : « Dans le cadre de ses fonctions, les assistants pédagogiques sont tenus au respect des obligations qui sont celles des personnels qui participent au service public de l'enseignement »
II – MAÎTRISER LA LANGUE FRANÇAISE POUR ENSEIGNER ET COMMUNIQUER	<b>C- Il sait décrire et expliquer son action en s'adaptant à la diversité de ses interlocuteurs.</b> Nos actions étant contractualisées sous forme de projet et/ou de PPRE, nous nous devons, pour garantir sa réussite, d'impliquer l'élève au maximum. C'est pourquoi, nous devons expliquer la nature de nos actions à l'élève pour qu'il puisse donner du sens à son projet.
III – MAÎTRISER LES DISCIPLINES ET AVOIR UNE BONNE CULTURE GÉNÉRALE	<b>A- L'assistant pédagogique a une bonne maîtrise des savoirs enseignés (...) du socle commun de connaissances et de compétences</b> <b>III:</b> Nos formations universitaires initiales et l'obligation de préparer un concours de l'enseignement pour exercer notre métier nous imposent de maîtriser les objectifs de savoirs enseignés à l'élève, de connaître les composantes du socle commun de connaissances et de compétences, de posséder une solide culture générale et pratiquer une langue étrangère.
IV – CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE SON ACCOMPAGNEMENT	<b>C- Il prend en compte ce qui a été réalisé précédemment.</b> Depuis la création des postes d'assistants pédagogiques en RAR (trois ans) nous avons pu suivre la scolarité des élèves de l'école primaire à son arrivée au collège ou dans son passage de la maternelle à la fin de cycle 2.. Étant référents de classe et tuteurs d'élèves, nous participons au suivi personnalisé au même titre que chaque membre de l'équipe pédagogique.
V – ORGANISER LE TRAVAIL DE LA CLASSE	<b>C- Il valorise le travail personnel et collectif.</b> Nous intervenons en petits groupes, en groupe-classe, en relation semi-individuelle ce qui nous permet de tisser des rapports privilégiés avec les élèves, d'avoir un regard attentif à leur travail et ainsi de le valoriser. Nous avons participé à la mise en valeur de travaux dans le cadre des journées portes ouvertes et festives du collège ou des écoles.
I – PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ DES ÉLÈVES	<b>B- Il sait diversifier son action en fonction des besoins et des capacités des élèves.</b> Notre rôle est de prendre en compte des élèves très différents de par leur âge, leur origine, leurs besoins et leurs capacités. La différenciation est au cœur de nos interventions.
VII – ÉVALUER LES ÉLÈVES	<b>B- Il utilise le résultat des évaluations pour adapter son accompagnement.</b> <b>VI A et B :</b> Nous avons créé plusieurs documents de suivi <u>des élèves</u> dont nous remettons une analyse <u>fine</u> lors des conseils de classes ou les conseils PPRE. A l'issue de cette analyse, nous participons à la réorientation de l'élève vers un éventuel nouveau dispositif d'aide.
VIII – MAÎTRISER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	<b>A- L'assistant pédagogique a les compétences et la maîtrise d'usage des TIC dans sa pratique professionnelle</b> Nous sommes à l'origine de divers documents numériques nécessaires à nos pratiques et à leur analyse.
IX – TRAVAILLER EN ÉQUIPE ET COOPÉRER AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES DE L'ÉCOLE	<b>B- Il travaille avec les équipes éducatives ainsi qu'avec ses collègues.</b> IX. A et B : L'assistant pédagogique fait partie intégrante de l'équipe éducative. Il travaille en collaboration étroite avec les Professeurs référents, les Professeurs du Collège et des écoles dans lesquels il intervient. Nous sommes amenés à élaborer des documents en collaboration avec les enseignants : fiches de suivi, projets, bilans ...
X – SE FORMER ET INNOVER	<b>A- L'assistant pédagogique met à jour ses connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques (...) et fait évoluer ses pratiques (...)</b> Depuis 3 ans, nous assistons régulièrement à des journées de formation Réseau Ambition Réussite ainsi qu'à des journées R.A.R. académiques. (journées académiques R.A.R. avec la participation de Gérard Chauveau, Dominique Bucheton ...).